

28.10.2013 - 09:00 Uhr

## Votations fédérales: Oui à la vignette pour des routes nationales performantes

Berne (ots) -

Le bon fonctionnement des autoroutes est très important, en Suisse, pour le trafic d'agglomération. C'est pourquoi l'Union des villes suisses recommande de voter «oui» à la hausse de la vignette. Les recettes supplémentaires permettront à la Confédération de garantir l'entretien et l'amélioration des 400 nouveaux kilomètres de route qui seront désormais de sa compétence.

La vignette à 100 francs permettra l'intégration de près de 400 kilomètres de routes existantes dans le réseau des autoroutes géré par la Confédération. Cette dernière pourra ainsi améliorer les normes d'entretien et lancer rapidement les projets d'extension déjà planifiés. Grâce à cela, plusieurs agglomérations seront mieux reliées au réseau des routes nationales. Toute la population et l'économie des régions dont les centres seront mieux reliés en profiteront. De plus, les centres de ces régions seront déchargés du trafic de transit.

C'est dans les agglomérations que le trafic augmente de façon exponentielle, et c'est là que se trouvent les points faibles du réseau des routes nationales. Avec la reprise, par la Confédération, de la responsabilité de nouveaux tronçons, la réalisation d'importants projets d'extension routière sera garantie. Des travaux urgents comme la lutte contre le goulet d'étranglement de l'autoroute Lausanne-Morges ou de l'autoroute du Glattal dépendent ainsi de l'augmentation de la vignette.

Mais pour que les projets de travaux sur les routes nationales n'aient pas pour seuls effets de repousser les goulets sur les routes urbaines, l'Union des villes suisses continue à s'engager pour que les investissements nécessaires soient consentis dans le trafic d'agglomération, sur la route et sur le rail.

Contact:

Kurt Fluri  
Président de l'Union des villes suisses, conseiller national  
079 415 58 88

Renate Amstutz  
Directrice de l'Union des villes suisses  
031 356 32 32

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100746009> abgerufen werden.